



Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire ayant eu lieu le 18 février 2023

Ce document constitue le procès-verbal de l'Assemblée Générale ordinaire qui s'est tenu le 18 février 2023 à 16h, dans les nouveaux locaux du Plot, à l'entrée nord de Carticasi. Ont été conviés tous les adhérents, ainsi que les sympathisants intéressés sur convocation du conseil d'administration par e-mail le 09 Janvier 2023. Par ailleurs, les modalités de cette séance et de son procès-verbal sont certifiées conformes à toutes les prérogatives des statuts et du règlement intérieur de l'association.

PRÉSENCE & REPRÉSENTATIONS :

Présents (17) : André Belmessieri, Catherine Chaumont, Coline Faivre d'Arcier, Marion Faivre d'Arcier, Thomas Faivre, Guillaume Farny, Aurélie Guézou, Noé Kieffer, Paul Mauriac, Luc Mella, Rolland Nicolas, Marie-Françoise Venturini, Jean-Marc Vincensini, Jocelyne Vincensini, Virginie Riand, Charles-Louis Roseau, Florence Zumello.

Représentés (12) : Carole Agote (pouvoir à Jocelyne Vincensini), Frédéric Borrás (pouvoir à Luc Mella), Janine Chaumont (pouvoir à Rolland Nicolas), Jean-Pierre Chaumont (pouvoir à André Belmessieri), Fanny Faivre d'Arcier (pouvoir à Charles-Louis Roseau), Nicolas Faivre d'Arcier (pouvoir à Jean-Marc Vincensini), Carine Houzet (pouvoir à Coline Faivre d'Arcier), Jean-Paul Mattei (pouvoir à Marion Faivre d'Arcier), Stéphane Perot (pouvoir à Catherine Chaumont), Arlette Renaud-Groison (pouvoir à Paul Mauriac), Florence Rostan (pouvoir à Marie-Françoise Venturini), Mathilde Terramorsi (pouvoir à Thomas Faivre d'Arcier).

Le total de votants de la séance s'élève donc à 29 participants.

Le quorum étant atteint par la présence de l'ensemble des membres du conseil d'administration, l'assemblée peut valablement délibérer.

Coline Faivre d'Arcier préside l'assemblée, en sa qualité de Présidente de l'association, et Aurélie Guézou est désignée comme secrétaire de séance, également Secrétaire du Plot. Des feuilles d'émargement signées par tous les membres présents et les formules de pouvoirs sont incluses en annexes et sont certifiées exactes et sincères par les membres du bureau.

ORDRE DU JOUR :

Le bureau a fourni pour cette séance plusieurs documents : le Compte de l'Exercice Clôt 2022 ; ainsi le Budget Prévisionnel 2023. On pourra retrouver ces documents en intégralité en annexes.

Dans un premier temps, l'équipe annonce à tous que l'exercice 2022 est particulier, car courant du 1^{er} mars au 31 décembre. Depuis sa création, l'association avait choisi de faire courir ses années d'exercice de mars à mars, afin de coller au mieux à ses activités. Finalement, ce fonctionnement s'est avéré handicapant car nous mettant en retard sur les différentes échéances de nos partenaires actuels et futurs. Le plot fonctionnera donc dorénavant par année civile, du 1^{er} janvier au 31 décembre, ce qui explique ce réajustement via l'exercice 2022.

De plus, afin d'être dans les clous quant au fonctionnement de nos partenaires, une Assemblée Générale aura lieu en chaque début d'exercice, notamment pour soumettre le compte de l'exercice clôt et le budget prévisionnel au vote : ces documents

et leur approbation sont essentiels dès le tout début d'année. Une seconde réunion, plus complète, aura toujours lieu à l'été, où beaucoup plus de nos membres sont disponibles.

Cette motion est soumise au vote et acceptée à l'unanimité.

Thomas F. présente ensuite le **Rapport d'Activité de 2022**. Ce dernier comprend notamment un compte-rendu de la session de trois semaines en Avril ; des deux semaines de la session de juin ; des événements ayant eu lieu cet été (*Operata* et première assemblée générale) ; ainsi que des actions engagées cet automne. La plaquette de l'apprenti murailler - fascicule pratique de montage de murs en pierre sèche sur notre territoire en cours de création par nos soins - et les partenaires nous ayant soutenus furent enfin présentés.

Ce document est soumis au vote et accepté à l'unanimité.

Coline F. a ensuite présenté tour à tour le **Compte de l'Exercice Clôt 2022** ; ainsi que le **Budget Prévisionnel 2023**. Les différents éléments ont été exposés afin de satisfaire envers tous notre volonté de transparence absolue. On y a noté que le Budget 2023 est plus conséquent (et optimiste) que celui de 2022. En effet, l'année dernière, la plupart des professionnels ont accepté d'intervenir bénévolement sur les chantiers, et le conseil d'administration aimerait pouvoir rémunérer ces intervenants en 2023 (notamment les encadrants ainsi qu'un cuisinier et intendant de chantier).

Sur 2022, il est noté que les cotisations et dons correspondent à environ 10% du budget global, ce qui semble peu pour certains participants. Coline F. souligne que ces apports sont importants pour une association comme le Plot et d'ailleurs indispensables ; car permettant de solliciter des aides publiques proportionnelles aux capacités d'autofinancement de l'association. Par ailleurs, comme les notifications d'attributions ont été tardives en 2022, l'association aurait été incapable de mener les chantiers d'avril sans les cotisations, dons et prêts des adhérents et habitants des villages.

Enfin, des explications ont été données pour l'obtention des chiffres présentés en « contributions volontaires en nature » qui correspondent au bénévolat, dons en nature et mises à dispositions de biens et services. Pour les dons, le chiffrage a été obtenu par comparaison à des achats d'occasion (pierres, outillages, équipements de cuisine, literie, etc.) et pour les prêts, à partir des coûts de location auprès de professionnels (gîtes, voitures, utilitaires, engins, etc.). Concernant le bénévolat, le chiffrage a été obtenu à partir du temps passé des bénévoles les plus actifs, ramené au coût horaire chargé du SMIC (notamment en termes d'encadrement technique et d'organisation des chantiers mais aussi de la gestion administrative, la compta et la communication).

Ces comptes ont été soumis au vote et approuvés à l'unanimité.

Enfin, sont évoqués les **Projets à Venir de l'association**. L'achèvement du local, tout récemment mis à notre disposition et réhabilité, en est le premier exemple. Par ailleurs, une journée axée sur la taille des arbres paysans s'est tenue au début du mois. Le plot nous réserve une grosse session participative de restauration du lavoir de Corsoli en Avril 2023, comprenant aussi une équipe travaillant au sentier des Fiumiccelli. Comme l'année passée, nous proposerons aussi un chantier sur la mise en service de la boucle inter-villages en juin ; ainsi qu'une *operata* et un grand rendez-vous de prise de décisions collective en été. En nouveauté, l'association prépare une session de formation à la pierre sèche en juillet ; un potentiel chantier en octobre ; ainsi qu'un travail sur les toponymes de notre vallée avec une association partenaire, Fighjula i Petri, durant l'été.

Un nouveau vote est mené, une nouvelle fois approuvé à l'unanimité.

AUTRES POINTS ABORDES :

Guillaume F. évoque l'idée d'organiser des bals et soirées afin de faire vivre notre vallée, d'attirer l'attention sur nos actions, et pourquoi pas d'engranger un petit bénéfice. Il aimerait faire profiter de son expérience dans ce genre d'évènements.

L'édition de la plaquette de l'apprenti murailler ouvre de nouvelles perspectives au Plot : il serait très intéressant d'envisager le même procédé pour partager le tracé de nos sentiers et chemins pédestres. Cela atténuerait la difficulté éprouvée pour les nouveaux arrivants, les personnes de passage, ou même les habitants de s'approprier des tracés inconnus. Un passage accru étant en plus bénéfique pour l'entretien des sentiers, c'est du gagnant gagnant !

Un site collaboratif existe déjà, et propose à tous de partager un chemin en ligne, sur la plateforme Visio-Rando. Il serait intéressant d'envisager d'y devenir éditeur !

L'ordre du jour étant épuisé, et personne ne demandant plus la parole, la présidente déclare la séance levée à 17h40.

Fait à Pietracorbara, le 01 mars 2023

Aurélié Guézou, Secrétaire

Coline Faivre d'Arcier, Présidente



